

Bibliothèque : règlement intérieur

1 - Horaires d'ouverture :

- Tous les mercredis de 13h30 à 15h00
- Tous les vendredis de 16h00 à 18h30 (19h00 une fois par mois)

2 - Consultation :

L'accès à la bibliothèque et la consultation des ouvrages sur place sont libres et gratuits.

3 - Adhésion :

- Elle est indispensable pour emprunter des livres.
- Elle est fixée à 5€ par famille et par année civile.
- Elle donne droit à un prêt de 5 livres, mais avec un maximum de 3 bandes dessinées, pour une durée maximale de 3 semaines.

4 - Chaque emprunteur s'engage à rendre les ouvrages en état et dans le délai prévu.

5 - Les enfants et les jeunes de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour s'inscrire à la bibliothèque.

6 - Dans les locaux de la bibliothèque, il est interdit de fumer, boire ou manger.

7 - Il est tenu de respecter le calme pour le bien de tous.

8 - En cas de perte ou de détérioration d'un livre, l'emprunteur doit assurer son remplacement à l'identique ou le remboursement de sa valeur de rachat.

9 - Tout usager s'engage à respecter le présent règlement.

10 - Le présent règlement sera affiché en permanence dans les locaux de la bibliothèque, il sera aussi distribué à chaque renouvellement de cotisation.

Fait à Pouilley Français, le 1er Septembre 2018.